

**DECISION DU PRESIDENT  
PAR DELEGATION DU CONSEIL METROPOLITAIN**

**DECISION N°2022.01203**

**CONVENTION DE DEPOT D'UNE ŒUVRE  
AVEC LA VILLE DE RETOURNAC  
POUR LE MUSEE DES MANUFACTURES DE DENTELLES-  
MUSÉE D'ART MODERNE ET CONTEMPORAIN**

Le Président de Saint-Etienne Métropole,

VU l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Métropolitain en date du 17 juillet 2020, portant délégation au profit de Monsieur le Président des pouvoirs découlant des dispositions sus-énoncées,

CONSIDERANT que le Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Étienne Métropole met gracieusement à la disposition de la Ville de Retournac, pour le Musée des Manufactures de Dentelles, une œuvre de sa collection de Jean-Marie FAVERJON : *Dentellière de la Haute-Loire, effet de nuit*, vers 1869, Huile sur toile - 38,6 x 48,7 cm (sans cadre) / 50,5 x 58,5 x 7,5 cm (avec cadre), n° inv. : 43.4.174,

CONSIDERANT la nécessité de conclure une convention de dépôt sans incidence financière fixant les obligations et responsabilités de chaque partie,

**DÉCIDE**

**ARTICLE 1**

Une convention de dépôt de l'œuvre précitée sans incidence financière est conclue avec la Ville de Retournac, sise 16 rue de l'Hôtel de Ville, 43130 Retournac, pour le compte du Musée des Manufactures des Dentelles.

**ARTICLE 2**

Le dépôt prendra effet à compter de la date notée dans l'article 4 de la convention, pour une durée de 5 ans, tacitement renouvelable une fois.

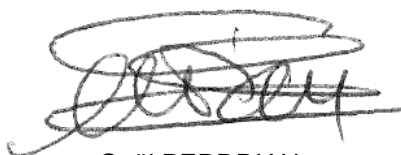
**ARTICLE 3**

La présente décision dont il sera rendu compte à la plus prochaine réunion du Conseil Métropolitain, sera publiée et transmise à Madame la Préfète de la Loire.

**ARTICLE 4**

Monsieur le Directeur Général des Services par intérim et Monsieur le Trésorier Principal Municipal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Saint-Etienne, le 05/12/2022  
Le Président,



Gaël PERDRIAU

**RECU EN PREFECTURE**

Le 05 décembre 2022

VIA DOTELEC - iXBus

99\_AU-042-244200770-20221116-C20220120310

Date de mise en ligne : 05 décembre 2022